

D'où viennent les bacheliers 2013 de l'UPEM?

A la rentrée 2013, les bacheliers généraux représentent plus des trois quarts des nouveaux bacheliers. Un peu moins d'un nouveau bachelier sur cinq est un bachelier technologique. Les bacheliers professionnels constituent un public marginal (moins de 5 %). Logiquement, les bacheliers non généraux sont plus nombreux en DUT qu'en licence, mais leur part varie également selon la discipline étudiée. La majorité des nouveaux bacheliers ont obtenu un bac dans l'académie de Créteil, et en particulier en Seine-et-Marne. Pourtant, en fonction de la commune, résider dans ce département peut induire des temps de trajet relativement longs pour venir étudier.

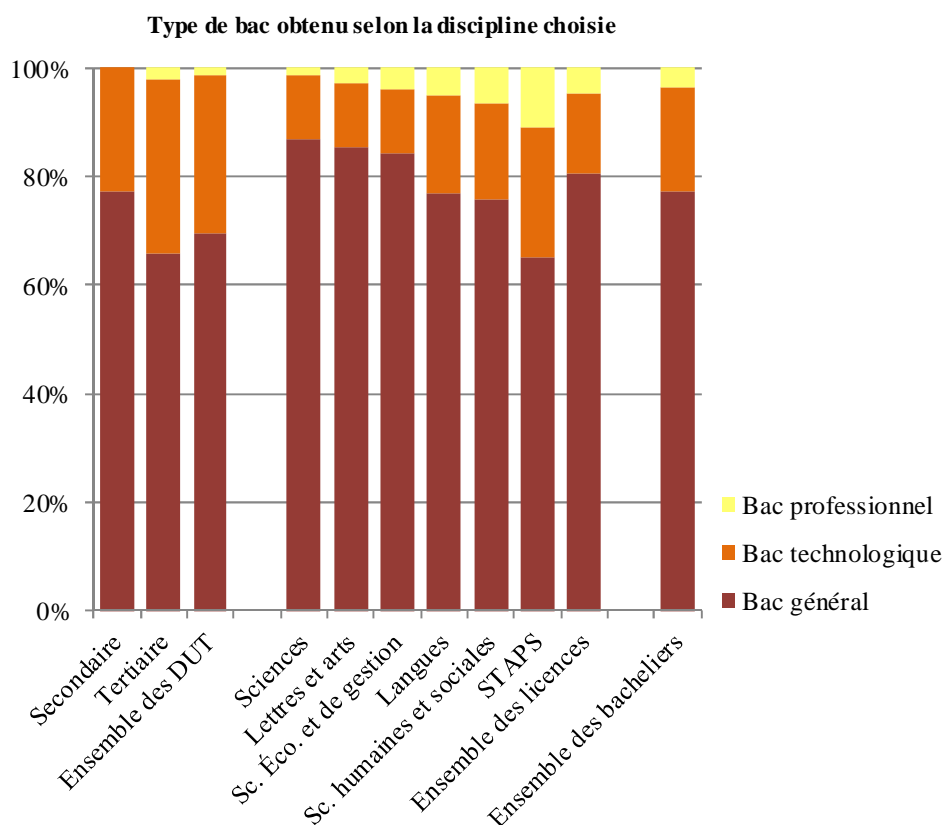
77 % de bacheliers généraux

A la rentrée 2013-2014, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée accueille 1 699 nouveaux bacheliers¹, soit 3 % de plus que l'année précédente.

La licence regroupe 73 % des néo-bacheliers, répartis de façon quasi équitable sur l'ensemble des licences (en moyenne 19 % des effectifs) exception faite de la licence STAPS qui regroupent 9 % des néo-bacheliers. Près de trois sur dix suivent une première année de DUT et pour 67 % d'entre eux un DUT tertiaire.

Environ huit nouveaux bacheliers sur dix sont titulaires d'un bac général, 19 % d'un bac technologique et seuls 4 % intègrent l'université avec un bac professionnel. Cependant la part des bacheliers non généraux varie selon le type de diplôme mais aussi selon la discipline choisie. En licence la part des bacheliers généraux est plus importante qu'en DUT : 80 % contre 70 %. Les DUT, ciblant un public différent, accueillent 29 % de bacheliers technologiques et 1 % de professionnels (contre respectivement 15 % et 4 % en licence).

En licence, la part des bacheliers non généraux varie de 13 % en sciences à 39 % en STAPS. D'ailleurs, ce sont les STAPS qui accueillent le plus grand nombre de bacheliers professionnels (11 %).



Source : UPEM, 2014

¹ Cette étude porte sur les bacheliers hors cumulatif, c'est-à-dire les bacheliers non-inscrits parallèlement en CPGE.

En DUT, les diplômés tertiaires accueillent 32 % de bacheliers technologiques et 2 % de bacheliers professionnels. Dans les diplômes du secteur secondaire, 23 % sont titulaires d'un bac technologique et aucun étudiant ne possède de bac professionnel.

Cette forte proportion de bacheliers généraux à l'UPEM fait exception sur l'académie de Créteil. En effet les autres universités de l'académie accueillent une moindre proportion de nouveaux bacheliers généraux (variant de 55 % à 75 % selon les universités)². En revanche le taux de bacheliers généraux de l'UPEM est proche de celui de l'ensemble des universités franciliennes (80 %).

L'offre de formation des établissements influe sur la part des bacheliers généraux et technologiques qu'ils accueillent. En effet certaines disciplines attirent plus de bacheliers technologiques que d'autres. C'est le cas par exemple de l'AES ou des STAPS (respectivement 29 % et 25 % de bacheliers technologiques au niveau national) tandis que les disciplines de *santé* accueillent 92 % de bacheliers généraux. De même au niveau national, les IUT accueillent 27 % de bacheliers technologiques. De plus, la part des bacheliers technologiques varie également localement et impacte en partie le public accueilli en université. Parmi les bacheliers Seine-et-marnais, 50 % sont titulaires d'un bac général. Cette part est identique à celle observée au niveau national (50 %) mais plus faible qu'en Ile-de-France (55 %). Elle est toutefois très proche de celle du Val-de-Marne (52 %) mais diffère de la Seine-Saint-Denis (44 %).

Méthodologie

Cette étude porte sur les bacheliers 2013 inscrits, en première année de licence ou de DUT, à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, à la rentrée universitaire 2013-2014, et en dresse un portrait. Les données sont issues de l'exploitation de la base de données APOGEE, qui rassemble les informations administratives et pédagogiques des étudiants de l'université. Les étudiants inscrits en cumulatif ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

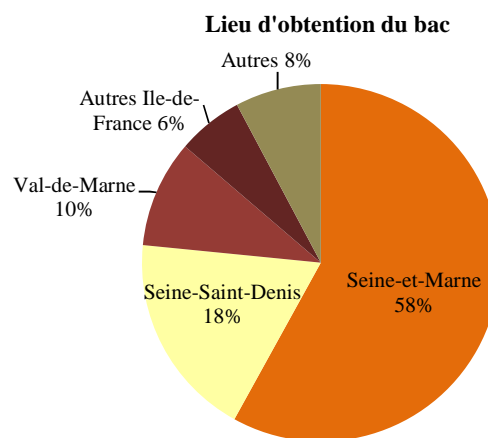
Cette étude s'intéresse également à l'origine géographique de ces étudiants, à leur conditions de transports et plus précisément à leur temps de trajet pour se rendre sur leur lieu d'études, évalué à partir du temps de trajet en transport en commun. D'après une étude de l'OVE³, 75 % des étudiants de la région parisienne utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu d'études. Parmi les autres moyens de transports, la marche à pieds et le vélo nécessitent une certaine proximité, tandis que la voiture qui concernerait plus facilement les étudiants ayant un temps de transport long et une certaine distance engendre un coût non négligeable.

Le calcul du temps de trajet en transport en commun est effectué à partir de l'adresse déclarée par l'étudiant à l'inscription, à l'exception de ceux qui sont domiciliés dans une zone non desservie par les transports en commun (seul 1 % des domiciliés en Ile-de-France sont dans ce cas). 3 % des étudiants ne déclarent aucune adresse en région parisienne ; ceux-ci ont été exclus de l'analyse. Au total, l'étude porte sur 97 % des néo-bacheliers. Dans le cas d'adresses multiples, l'adresse la plus proche de l'établissement est retenue. L'étude occulte le cas d'un éventuel rapprochement du lieu d'études en cours d'année.

Une majorité de bacheliers seine-et-marnais

La quasi-totalité des nouveaux inscrits a obtenu un bac en Ile-de-France (92 %), et 86 % dans un département de l'académie de Créteil, vivier de recrutement de l'UPEM. En définitive, plus de la moitié de l'ensemble des bacheliers (58 %) a obtenu le baccalauréat en Seine-et-Marne.

Les bacheliers Seine-et-marnais sont plus souvent titulaires d'un bac technologique ou professionnel (35 %) que les autres bacheliers de l'académie de Créteil (18 % pour les bacheliers de Seine-saint Denis et 32 % pour ceux du Val-de-Marne). Pour débiter leur première année universitaire, plus de six étudiants sur dix sont domiciliés en Seine-et-Marne et 29 % résident dans les autres départements de l'académie de Créteil (19 % en Seine-Saint-Denis et 10 % dans le Val-de-Marne). Les autres sont issus d'autres départements d'Ile-de-France (6 % soit 102 étudiants), de Province (3 % soit 46 étudiants) ou des DOM COM (moins de 1 %, soit 4 étudiants). La proportion de Seine-et-marnais varie selon le type de diplôme et la discipline choisie. La part d'étudiants vivant en Seine-et-Marne est plus élevée en DUT qu'en licence (64 % contre 50 %).

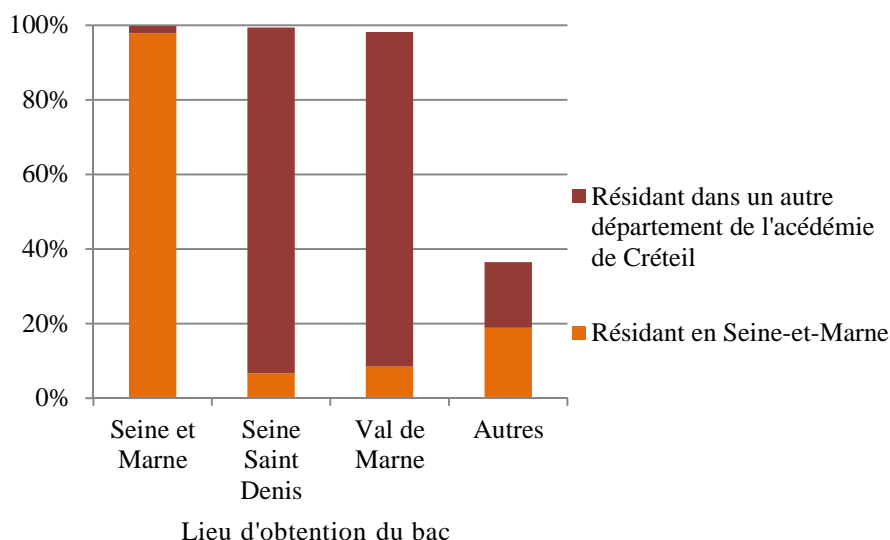


Source : UPEM, 2014

² Les comparaisons nationales et académiques sont issues du Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche (PAPESR).

³ AMROUS Nadia, GRUEL Louis et VOURC'H Ronan ; *Les conditions de vie des étudiants de trois universités franciliennes : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13* ; Observatoire de la vie étudiante ; février 2005.

Domiciliation des bacheliers selon le lieu d'obtention du bac



Source : UPEM, 2014

ou plus domiciliés dans leur département d'obtention du bac. C'est le cas de certains bacheliers de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. En effet, respectivement 7 % et 9 % d'entre eux résident en Seine-et-Marne à la rentrée universitaire. Et de façon générale, 11 % des étudiants n'ayant pas obtenu leur bac en Seine-et-Marne, y sont domiciliés à la rentrée universitaire. Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu leur bac dans l'académie de Créteil, 19 % résident en Seine-et-Marne à la rentrée universitaire, et plus largement 36 % vivent dans l'académie de Créteil.

Aussi les formations de DUT tertiaire regroupent proportionnellement plus de Seine-et-marnais (73 % contre 47 % pour les DUT secondaires). Ceci s'explique en partie par le fait que 65 % des étudiants de DUT tertiaire suivent leur formation sur le site de l'IUT de Meaux, constitué à 81 % d'étudiants domiciliés en Seine-et Marne contre 52 % pour le site de Champs-sur-Marne. En licence *Sciences humaines et sociales* et *STAPS* plus de sept étudiants sur dix vivent en Seine-et-Marne tandis qu'en *lettres et arts* ils ne sont que 43 % dans ce cas.

Fort logiquement le département de domiciliation des étudiants au moment de leur inscription à l'UPEM va de pair avec le département d'obtention du bac.

Cependant certains bacheliers ne sont pas

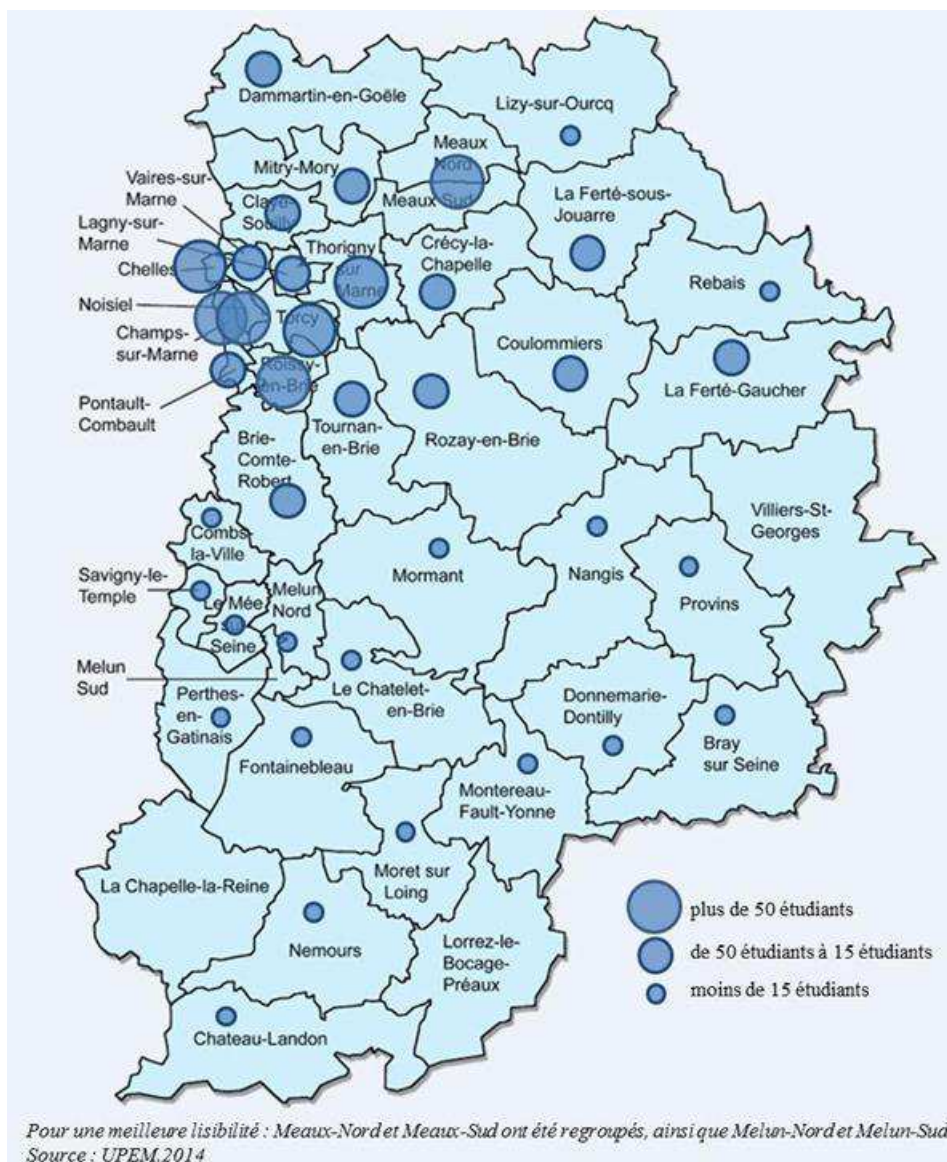
Domiciliation des bacheliers 2013 à la rentrée universitaire

Un territoire spécifique

Au sein de sa région, la Seine-et-Marne se singularise par une importante superficie. En effet elle représente à elle seule 49 % de la superficie de l'Ile-de-France alors que le département regroupe 11 % de la population régionale. Ce qui se traduit de fait par une faible densité de population (218 hab/km²). Comparé aux autres départements franciliens nettement plus urbanisés, la Seine-et-Marne se caractérise également par le poids de son secteur agricole, et représente 58 % la surface agricole utilisée (SAU) de la région francilienne. Aussi, le réseau de transport de Seine-et-Marne est moins dense que sur la plupart des départements franciliens. Schématiquement le département peut être scindé sur un clivage Est/Ouest :

✓ L'Ouest concentrant une population plus dense, un réseau de transport plus développé allant de pair avec une plus grande urbanisation sur ce territoire

✓ L'Est étant plus rural, avec une plus faible densité de population et un réseau de transport plus limité.



Des conditions d'accès plus contraignantes pour les Seine-et-marnais

Le temps moyen d'accès à l'UPEM en transport en commun est de 51 minutes contre 50 minutes pour l'ensemble des universités d'Ile-de-France et 41 minutes au niveau national⁴. Cette moyenne recoupe d'énormes disparités allant de 4 minutes de trajet à plus de deux heures trente.

Les étudiants domiciliés en Seine-et-Marne sont les plus nombreux (63 %) et mettent en moyenne 54 minutes pour se rendre à l'université. Toutefois, les Seine-et-marnais domiciliés dans une commune appartenant à l'unité urbaine de Paris, à savoir principalement à l'Ouest du département, ont un temps de trajet moyen de 37 minutes, tandis que les 44 % des bacheliers domiciliés plus à l'Est du territoire, accèdent à leur lieu d'études en moyenne en 75 minutes en transports en commun. Finalement les étudiants domiciliés dans le reste de l'Ile-de-France accèdent plus rapidement à leur lieu d'études que les étudiants domiciliés à l'est du département (46 minutes contre 75 minutes).

Temps moyen d'accès à l'UPEM en transports en commun selon la domiciliation

Domiciliation	Temps moyen en transports en commun (en minute)	Répartition des étudiants (en %)
Seine-et-Marne	54	63%
Dont :		dont
- Communes appartenant à l'unité urbaine de Paris*	37	56%
- Communes n'appartenant pas à l'unité urbaine de Paris	75	44%
Autre département d'Ile-de-France	46	37%
Ensemble	51	100%

* La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants.

Source : UPEM, 2014

Un quart des Seine-et-marnais inscrits en formations courtes

Ce clivage Est/Ouest reflète la disparité du territoire et l'inégalité d'accès aux transports selon la zone de domiciliation. Ainsi, l'offre de formation universitaire est principalement concentrée à l'Ouest et au Sud du département, le site le plus à l'Est étant celui de Meaux. Sur le reste du territoire l'offre de formation est essentiellement constituée de Sections de techniciens supérieurs (STS) et d'école paramédicales et sociales.

Les étudiants inscrits en formation courte (STS, DUT) en Seine-et-Marne représentent 24 % de la population étudiante du département. Cette proportion est élevée puisqu'en Ile-de-France seuls 10 % des étudiants sont inscrits dans ces filières. La répartition géographique de l'offre de formation, les contraintes de transports pour une partie des lycéens Seine-et-marnais peuvent expliquer en partie cet attrait pour ce type de formation plus locale. En effet, neuf DUT différents sont proposées sur quatre communes⁵, situées principalement à l'Ouest et au Sud. Alors que les STS se répartissant sur 32 communes, et offrant 39 diplômes, couvrent plus largement le département.

Pour mesurer au mieux l'impact de l'offre de formation et des contraintes spécifiques au territoire sur l'accès à l'enseignement supérieur des Seine-et-marnais, il conviendrait de mener une étude plus large sur le devenir des bacheliers seine-et-marnais.

Pour aller plus loin

GAUTIER Cécile

Croissance des effectifs à la rentrée 2013

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, Ofipe Résultat n°132, mars 2014

OBSSUP Seine-et-Marne

L'observatoire départemental de l'enseignement supérieur

www.u-pem.fr/ofipe/obssup-seine-et-marne/

⁴ AMROUS Nadia, GRUEL Louis et VOURC'H Ronan, *op. cit.*

⁵ Les DUT de l'UPEM à Champs-sur-Marne et Meaux et de l'UPEC à Fontainebleau et Lieusaint.